

Semestre : S3 Intitulé de l'UE : transversales

Intitulé de la matière : Entreprenariat Crédits : 1 Coefficients : 1

Objectifs de l'enseignement

la mise en lumière d'un instrument de développement qui est le projet tout en montrant les productions qui en découlent d'une part et fourniture aux étudiants le savoir d'établissement d'une étude d'impact tout en ayant la faculté d'évaluer les effets d'une activité quelque soit son origine sur l'environnement d'autre part.

Connaissances préalables recommandées

Facteurs de production, gérer une entreprise, écologie, environnement et études d'impact.

Contenu de la matière :

Première partie : entreprenariat

i : définition d'un projet d'investissement

ii : le cycle du projet

iii : évaluation économique et financière d'un projet

iv : rentabilité économique et financière

v : les effets attendus d'un projet

Introduction générale :

Dans son processus de développement, l'entreprise cherche à maximiser son profit quel que soit son secteur d'activité (agriculture, industrie ou service). Elle investit dans des idées nouvelles et de nouvelles installations qui vont renforcer la croissance économique du pays et la prospérité du peuple d'où l'importance de la décision d'investissement. L'investissement est donc la condition nécessaire du développement et de création de richesse.

« Investir » c'est doter l'entreprise d'un capital fixe de production et de commercialisation qui se traduit par un gel de disponibilités à moyen ou à long termes. L'entreprise s'engage ainsi sur une longue période et perd en souplesse financière pour saisir les nouvelles opportunités qui se présentent à elle. Il s'agit donc d'un pari, raisonné, qui revient à dépenser aujourd'hui des sommes certaines ou quasi certaines dans l'espoir de gagner des sommes incertaines dans les mois ou les années qui suivent.

L'investissement est à la fois un échange et un pari. Il y a, dans un premier temps, une utilisation de liquidités dans un projet, avec l'idée que ce projet procurera à l'investisseur un retour de liquidités dans un deuxième temps. Investir c'est parier que les gains futurs rapporteront plus que les capitaux investis dans le projet. La notion de risque sera donc extrêmement présente dans l'étude des projets d'investissement. L'investissement engage l'entreprise sur le moyen ou long termes. Si les profits espérés ne se réalisent pas, l'entreprise risque d'avoir de graves difficultés financières : non seulement les capitaux investis ne seront pas rémunérés au niveau souhaité, mais encore l'insuffisance de recettes peut amener l'entreprise à ne plus pouvoir faire face à ses échéances (remboursement d'emprunts...etc.)L'étude du projet doit faire l'objet d'une analyse préalable, rigoureuse et efficace.

Partie 1 : L'entreprise

1. Définition :

L'entreprise est une unité économique et juridique dont la principale fonction est la production de biens et services destinés à être vendus sur un marché.

L'activité d'une entreprise peut être décomposée en deux phases distinctes :

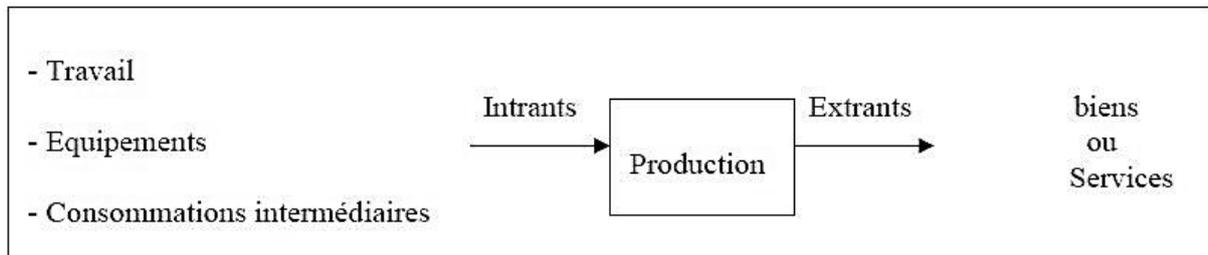
- l'activité productive, c'est à dire la création de biens ou services.
- l'activité de répartition des richesses en contrepartie des biens ou services.

1.1. L'entreprise en tant qu'unité de production

Par l'opération de production, l'entreprise transforme des flux d'entrée (Intrants ou Inputs) en flux de sortie (Extrants ou outputs).

Les intrants peuvent être classés en trois catégories :

- Le travail fourni par le personnel de l'entreprise
- Le capital technique : bâtiments, matérielsetc.
- Les consommations intermédiaires c'est à les matières premières, les produits semi-finis, énergie.....ou les services (publicité, transport, ...etc.) incorporés au processus de production.



1.2. L'entreprise en tant qu'unité de répartition

La contrepartie de l'activité de production de l'entreprise se traduit par la vente.

Le produit de cette vente doit permettre à l'entreprise de :

- rémunérer les facteurs de production ;
- payer ses charges sociales et fiscales ;
- réaliser un surplus destiné à assurer son avenir.

Une fois les richesses sont créées, l'entreprise distribue les rémunérations aux agents qui ont participé à la réalisation de la production. Ainsi :

- les employés perçoivent des salaires ;
- l'Etat, les organismes sociaux (CNSS, CIMR, CMR) reçoivent les impôts (IGR, IS) et les cotisations sociales ;

- les prêteurs reçoivent des intérêts ;
- les apporteurs de capitaux reçoivent les dividendes ;
- l'entreprise garde pour elle les revenus non distribués.

2. Les finalités de l'entreprise

2.1. La notion de finalité

Les finalités, ou missions, de l'entreprise désignent les raisons pour lesquelles elle est acceptée par son environnement. Ce sont des buts plus durables que les objectifs, avec des échéances imprécises.

Elles répondent à des questions du type « que voulons-nous devenir? », « quelles sont nos motivations? ». Les finalités contribuent à la cohésion de l'entreprise et orientent les décisions stratégiques.

2.2. Les différents types de finalités

A. Les finalités économiques

Sont au nombre de trois:

- produire et distribuer des biens et services aux entreprises ou aux consommateurs ;
- assurer la survie de l'entreprise et sa croissance excepté pour certaines entreprises qui sont créées pour une mission précise, temporaire ;
- réaliser un profit.

B. Les finalités humaines

Elles concernent aussi bien les ambitions des dirigeants (prestige par exemple) que l'épanouissement du personnel : bonnes conditions de travail, bien-être des salariés, participation au pouvoir de gestion, etc....

C. Les finalités sociales

Elles peuvent coexister avec les autres finalités dans la plupart des entreprises, mais pour certaines, elles constituent des finalités primordiales: le service public ou l'indépendance nationale sont des finalités principales des entreprises publiques.

3. Classification des entreprises

Il existe plusieurs façons de classer une entreprise. Parmi lesquelles, on cite :

- la classification selon la nature économique ;
- la classification selon la taille ;
- la classification juridique.

3.1. La classification selon la nature économique

Cette classification peut se faire selon trois aspects :

- classification par secteur.
- classification par type d'opérations accomplies.
- classification selon la branche d'activité.

A. La classification par secteur

On distingue :

- 1- Le secteur primaire qui regroupe toutes les entreprises utilisant à titre principal le facteur naturel. Il englobe l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc...
- 2- Le secteur secondaire qui réunit toutes les entreprises ayant comme activité la transformation de matières premières en produits finis et englobe donc toutes les industries.
- 3- Le secteur tertiaire qui rassemble toutes les entreprises prestataires de services. Sa composition est très hétérogène car il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres secteurs, à savoir : les activités de distribution, de transport, de loisir, de crédit, d'assurance, hôtellerie,.....

B. La classification selon le type d'opérations accomplies

Les opérations effectuées dans une entreprise peuvent être classées en 5 catégories :

- 1- Les opérations agricoles** : ce sont des opérations dans lesquelles le facteur naturel est prédominant.
- 2- Les entreprises industrielles** : effectuent des opérations de transformation de la matière en produits finis.
- 3- Les entreprises commerciales** : réalisent les opérations de distribution des biens et assurent la fonction de grossiste (c'est-à-dire l'achat en grande quantité directement chez le fabricant et la vente en grande quantité au revendeur) ou de semi-grossistes (stade intermédiaire entre le grossiste et le détaillant) ou de détaillants qui vendent directement au consommateur.
- 4 – Les entreprises de prestations de service** : fournissent deux types de services :
 - service de production vendue à d'autres entreprises : société d'étude, agences de publicité...
 - service de consommation : entreprises rendant des services aux consommateurs (transport, restaurants, locations...)
- 5- Les entreprises financières** : réalisent des opérations financières à savoir : la création, la collecte, la transformation et la distribution des ressources monétaires et des ressources d'épargne. Elles sont constituées par les banques

C. La classification selon la branche d'activité :

À la différence du secteur, qui rassemble des activités variées, la branche ne regroupe que les entreprises fabriquant, à titre principal, la même catégorie de biens, entreprises de l'industrie pharmaceutique, industrie...

Les entreprises d'une même branche ont pour points communs :

- l'usage d'une même technique ;
- l'utilisation des mêmes matières premières ;
- des intérêts communs dans certains domaines : ce qui leur permet de regrouper certaines de leurs activités et de créer des services communs, notamment de recherche, d'achat ou de vente, filiales communes.

3.2. La classification selon la taille

Les entreprises ont des tailles différentes. Selon sa dimension, l'entreprise va du simple atelier jusqu'à la grande entreprise.

A. Effectif du personnel employé : selon ce critère, on distingue :

- les très petites entreprises (TPE) qui emploient moins de 5 employés ;
- les petites entreprises (PE) qui emploient un effectif compris entre 5 et 10 salariés ;
- les moyennes entreprises (ME) employant un effectif compris entre 10 et 100 salariés (ce nombre peut aller à 500) ;
- les grandes entreprises qui emploient plus de 500 salariés.

B. Selon le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire permet d'avoir une idée sur le volume des transactions de l'entreprise avec ses clients. L'importance d'une entreprise peut se définir par le volume de ses transactions. Ce critère est important pour les raisons suivantes :

- Il est utilisé pour apprécier l'évolution des entreprises et pour les classer par ordre d'importance selon leur chiffre d'affaires.
- Pour l'entreprise,
 - il constitue un outil de gestion : la variation du chiffre d'affaires permet à l'entreprise de mesurer la pertinence de ses méthodes de ventes. Ainsi, une baisse du chiffre d'affaires est souvent interprétée comme un indicateur important de la mauvaise santé de l'entreprise.
 - Il est utilisé à des fins comparatives dans la mesure où il permet à l'entreprise de se positionner par rapport aux autres entreprises de la même branche.

3.3. La classification juridique

Cette classification permet de distinguer entre :

A. Les entreprises du secteur public

1- Les entreprises publiques : ce sont des entreprises qui appartiennent en totalité à l'Etat ; ce dernier détient l'intégralité du capital, le pouvoir de gestion et de décision.

2- Les entreprises semi-publiques : ce sont des entreprises contrôlées par les pouvoirs publics : choix des investissements, niveau des prix, politique de l'emploi...etc, mais où des personnes privées participent au financement et/ou à la gestion.

B. Les entreprises privées

On distingue :

1. L'entreprise individuelle qui appartient en totalité à une seule personne qui assure la gestion et la direction.

2. La société est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre en commun leurs biens ou leur travail ou les deux à la fois en vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter.

3. La coopérative réunit des personnes qui désirent mettre en commun leurs économies ainsi que leurs compétences pour l'autosatisfaction des besoins spécifiques (logement, consommation) sans chercher le profit.

4. La reprise d'une entreprise.

Partie 2 : L'entrepreneur

1. Définition :

Aujourd'hui, le Petit Robert donne trois définitions du mot « entrepreneur »:

La première définition fait référence à l'acte d'entreprendre: « est entrepreneur » celui qui entreprend quelque chose.

La seconde voit dans l'entrepreneur «une personne qui se charge de l'exécution d'un travail ».

La troisième, dans une perspective économique, est entrepreneur «toute personne qui dirige une entreprise pour son propre compte, et qui met en œuvre les divers facteurs de production (agents naturels, capital, travail), en vue de vendre des produits ou des services ».

2. Typologie des entrepreneurs orientés vers l'action

Profil PIC: Pérennité, Indépendance et croissance

Profil CAP: Croissance, Autonomie et Pérennité.

3. Principales caractéristiques entrepreneuriales

- Désir d'accomplissement
- Recherche du pouvoir
- L'autonomie
- La confiance en soi
- Haut niveau d'énergie et de dynamisme
- Persévérance malgré les obstacles
- Tolérance au stress
- Capable de faire face à la concurrence
- Personne orientée vers l'action
- Innovateur
- Capacité de concevoir des projets, de conceptualiser et de se projeter dans l'avenir

4. Choix de l'idée de projet

Généralement la recherche de l'idée d'un produit ou d'un service servant à la création d'une entreprise, peut se faire dans trois directions : la vie quotidienne, la vie économique ou la vie professionnelle.

- La vie quotidienne : en observant son quotidien, on peut facilement trouver l'idée du projet qu'on veut mettre en place. Ainsi, on peut identifier certains besoins pouvant être satisfaits par la mise en place de produits ou services non commercialisés, ou copier une idée réussie et qui a été réalisée par un ami, un voisin ou un parent.

- La vie économique : la consultation des revues et magazines nationales et Internationales peut constituer une source d'idées pour des opportunités nouvelles. Ainsi des idées pouvant être transposées d'un pays à un autre, en l'état ou adaptées, en fonction du contexte de ce pays.

- La vie professionnelle : présente la troisième source possible d'identification des idées entrepreneuriales puisque l'observation de son milieu professionnel peut permettre de découvrir des produits ou services complémentaires à ceux commercialisés par son patron.

De même, on peut trouver une idée d'un projet entrepreneurial en empruntant les quatre voies suivantes :

1. La commercialisation d'un produit ou service existant déjà sur le marché.
2. La mise en place d'un nouveau produit ou d'un nouveau service.
3. L'acquisition d'une franchise.
4. La reprise d'une entreprise.

5. Méthodologie de recherche et de validation d'idée de création d'entreprises : le processus de recherche d'idée comporte 4 étapes:

1 - Sélection d'un axe de recherche : On peut s'inspirer :

- de son savoir-faire professionnel
- de sa personnalité
- des opportunités
- des problèmes rencontrés

2 - La recherche des idées : On applique les techniques de créativité à l'axe de recherche retenu:

a- Le brainstorming

Cette technique consiste à produire en groupe et spontanément le plus grand nombre possible d'idées sur un sujet donné (5 participants au minimum et idéalement 8-12) :

- sans retenue
- sans se soucier du réalisme des idées dans un premier temps ;
- en s'interdisant toute critique, toute justification.

b- La défectologie

Cette technique consiste à :

- recenser tous les défauts, inconvénients ou faiblesses d'un produit ou d'un service ;
- les classer en fonction de critères choisis ;
- rechercher des solutions d'amélioration ou de suppression de ces éléments insatisfaisants.

c- L'espace de consommation

➤ Pour trouver de nouvelles idées de produits ou de services, on peut également utiliser un tableau intitulé "Espace de consommation". Cet outil permet de définir un produit ou un service existant et vendable selon tous ses critères commerciaux.

➤ La modification d'un des paramètres peut alors donner naissance à :

- un produit nouveau ou à une activité nouvelle ;
- un produit ou un service modifié pour l'adapter à un autre Marché.

Cette technique ne peut s'utiliser qu'à partir d'une activité ou d'un produit existant.

d- La différenciation

La différenciation apporte à un produit / service ou à une offre commerciale un caractère apte à se distinguer nettement des offres concurrentes.

3- Sélection de certaines idées

La sélection de certaines idées se fait à travers une analyse objective et subjective du réalisme des idées en tenant compte:

- des compétences indispensables
- des moyens financiers, humains et techniques
- du contexte juridique
- du temps disponible

4- Conclusion finale sur la validation de chaque idée retenue

Partie 3 : l'investissement

I. Définition et caractéristique d'un projet d'investissement

1.1. Définition d'un investissement : L'investissement peut être défini comme « une dépense qui est réalisée dans l'espoir d'en retirer un profit futur. Ce qui le distingue d'une simple charge est le fait que le profit espéré doit se réaliser sur plusieurs années et non sur un seul exercice ». L'investissement donc, est une opération complexe qui consiste pour une entreprise ou un individu à engager durablement des capitaux, dans l'espoir de réaliser des gains futurs, et améliorer sa valeur, et sa situation économique.

Cependant, cette conception générale de l'investissement se définit en tenant compte du contexte dans lequel on s'est placé : comptable, économique et financier.

- ❖ **Définition économique de l'investissement Selon massé (1968) :** l'acte d'investir : « constitue l'échange d'une satisfaction immédiate et certaine à laquelle on renonce contre une espérance que l'on acquiert et dont le bien investi est le support ».
- ❖ **Définition financière de l'investissement :** « L'investissement est un engagement durable de capital réalisé en vue de dégager des flux financier que l'on espère positifs dans le temps».
- ❖ **Définition gestionnaire de l'investissement :** C'est un acte de gestion qui va au-delà des simples immobilisations figurant à l'actif du bilan (terrain, immeuble machines, brevets, fonds de commerce, titre de participation), puisqu'il concerne également la formation et le perfectionnement du personnel, études et recherches, les frais de démarrage, la publicité ...etc.
- ❖ **Définition comptable de l'investissement :** L'investissement est l'ensemble des biens et services acquis par les agents économiques au cours d'une période donnée pour produire ultérieurement d'autres biens et service. Il comprend les biens durables figurant au registre des immobilisations :

- Les immobilisations incorporelles (fonds commerciale, brevets,...).
- Les immobilisations corporelles (constructions, matériels techniques et outillage...).
- Les immobilisations financières (titres de participations, prêts...).

1.1.2-Définition d'un projet d'investissement : Le projet d'investissement peut être défini comme suit « l'acquisition d'un ensemble d'immobilisation permettant de réaliser ou de développer une activité donnée, dans son aspect commun, il correspond à une dépense

immédiate dont on attend des avantages futurs »

Le projet d'investissement est donc considéré comme un ensemble d'actions et d'interventions visant à atteindre un objectif spécifique fixé à l'avance au moyen des ressources matérielle , financières et humain.

1-1-3- Objectif d'un projet d'investissement : Les objectifs d'un projet d'investissement peuvent être classés en deux catégories principales :

1-1-3-1- Les objectifs d'ordre stratégique : C'est un ensemble d'objectifs de la sphère stratégique, on peut distinguer des objectifs d'expansion, de modernisation, ...etc. La coordination et le classement par priorités de ces objectifs permettront la détermination de la stratégie afférente à l'investissement.

1-1-3-2- Les objectifs d'ordre opérationnel : Ces objectifs se situent au niveau technique, et on peut citer trois objectifs essentiels :

L'objectif de coût : la réduction de coût est l'objectif principal de bon nombre de projets d'investissement, car les prix sont influencés en grande partie par les coûts. L'objectif de la politique de coûts est de réduire au maximum les coûts de revient.

L'objectif de délai : il est clair que pour avoir un avantage concurrentiel, il faut bien maîtriser le facteur temps. Satisfaire une demande apparue sur un marché dans les meilleurs délais possibles.

L'objective qualité : Il est évident que si on se base sur la qualité, il est difficile de réaliser les deux objectifs qui sont déjà cités, car pour avoir de la qualité il faut consacrer plus de temps et de dépenses. Donc, elle sera forcée de les exclure, car leur coexistence est difficile voire impossible. Mais vu l'existence d'une concurrence accrue dans l'environnement économique, les responsables et les investisseurs doivent fournir un certain niveau de qualité tout en répondant aux besoins et à la demande des clients.

1-2- Typologies d'un projet d'investissement : Les projets d'investissement peuvent être classés par finalité ou par activité :

1-2-1- Classification par finalité : Consiste à répartir les projets selon l'objectif.

Elle peut être présentée par cinq types :

A- Projet de création de nouveau produit : sa finalité repose sur la création d'un nouveau produit qui nécessite la définition de ses caractéristiques, la détermination de son processus d'élaboration et l'étude du marché dans lequel il sera commercialisé.

B – projet d’investissement de productivité : « Leur finalité tient au fait que l’entreprise cherche à mesurer l’opportunité du changement d’un équipement, et non la rentabilité de l’équipement ». Le remplacement de l’équipement conduit automatiquement à un changement de calcul des coûts et de rentabilité.

C- projet d’investissement de capacité : La finalité de ce projet est de répondre aux besoins du marché à travers le changement de la capacité de production. Ce type de projet combine la variation de la dimension du marché et le changement de l’équipement.

D- projets d’investissement collectif ou social : Le projet a pour but de réaliser des investissements relatifs au personnel de l’entreprise ou relatifs à la collectivité publique. Le premier a pour finalité de mettre le personnel de l’entreprise dans des conditions de travail favorable en les incitant à améliorer la rentabilité de l’entreprise, et le second consiste à la réalisation des projets publics pour l’intérêt social.

1-2-2- -Classifications par activité : La diversité des activités des entreprises conduit à cette classification qui prend en considération la nature du produit.

A -Projet de production d’un bien et la réalisation d’un service : Les services sont des biens immatériels destinés à la satisfaction des clients l’évaluation de tels projets est caractérisée par la présence des différentes contraintes et aussi la difficulté de définir le continu des projets offerts.

B-projet dont la durée du cycle d’exploitation est supérieure à 1 an : Le cas des activités dont le cycle d’exploitation est supérieur à 1 an est caractérisé par le calcul de la rentabilité sur de longues périodes, tel que projet forestier.

C-projet des secteurs agricole et industriel : L’opposition de ces secteurs est traditionnelle. Les particularités du secteur agricole tiennent souvent à la spécificité de la fonction de production (être vivants par rapport à des objets), qui obéit à des règles différentes (problèmes de croissance par exemple).

D -La saisonnalité des ventes : Ce cas est caractérisé par la variation des quantités produites et vendues durant service d’exploitation, cette situation se présente notamment dans des projets.

1-3- Les caractéristique d’un projet d’investissement

Chaque projet d’investissement quel que soit sa nature peut être caractérisé par :

1-3-1- Capital investi : C’est la dépense que doit supporter l’entreprise pour la réalisation de son projet. Le capital investi désigne « le montant total des dépenses initiales d’investissement

que le promoteur engage jusqu'au démarrage effectif de l'exploitation de son projet ». Le capital investi ou le montant global de l'investissement (I_0) regroupe toutes les dépenses engagées et décaissées dans la réalisation du projet jusqu'à sa mise en œuvre.

Montant investi = \sum des immobilisations acquises + frais accessoires + Δ BFR

Donc, le capital investi doit également prendre en considération les variations des besoins en fonds de roulement liées à la réalisation du projet. Tel que ⁷ :

$$\Delta\text{BFR} = \Delta\text{stocks} + \Delta\text{créances} - \Delta\text{dettes de fournisseurs}$$

Mais, les dépenses d'étude liées au projet et antérieurement engagées n'ont pas à être prises en compte dans le montant investi, car elles sont irrécupérables, quelle que soit la décision prise (investi ou non).

1-3-2- la durée de vie du projet : La durée de vie d'un projet est la période de réalisation de l'investissement dans laquelle des bénéfices seront obtenus. Si cette période est difficile à prévoir, on doit se référer à la durée d'amortissement de l'investissement.

1-3-3- Les cash-flows : Les cash-flows sont des excédents de recettes sur les dépenses qui peuvent être rattachées à un investissement, et nous pouvons les considérer comme étant une ressource qui permet à l'entreprise de s'autofinancer.

En effet, les cash-flows correspondent aux flux générés par l'investissement tout au long de sa vie. Ils sont facilement identifiables à partir des bilans et des résultats prévisionnels comme suit :

Cash-flows = résultat net après l'impôt + dotations aux amortissements

II. La décision d'investissement et les risques liés à l'investissement

La politique financière d'une entreprise s'articule principalement autour de 3 grandes décisions de financement, de rémunération des actionnaires et de l'investissement, celle de l'investissement est certainement la plus importante. L'entreprise doit non seulement investir pour assurer le renouvellement de son matériel de production, mais elle doit assurer le développement de son activité en augmentant sa capacité de production ou, en fabriquant des produits nouveaux.

2-1- Définition de la décision d'investissement

« Les décisions d'investissement sont en économie d'entreprise les plus risquées. On peut définir dans une première approche, la décision d'investissement, le jugement de transformer les moyens financiers en biens (corporels ou incorporels) ayant la capacité de produire des services pendant un certain temps, un sacrifice de ressources que l'on fait aujourd'hui dans l'espoir d'une série de recettes dont le total sera supérieur aux décaissements initiaux correspondants au coût de l'investissement»⁸.

2-2- Les étapes de la décision d'investir : Selon SADAoui KHALED, chaque projet passera différentes étapes avant d'arriver à sa réalisation :

2-2-1- Première phase : Identification

C'est la phase la plus importante, elle existe pour un but bien précis, tel que, l'étude de l'idée d'investissement, voir si elle est viable économiquement, financièrement et techniquement. L'assurance de continuer à récolter et consacrer raisonnablement d'autres ressources au projet étudié.

2-2-2- Deuxièmes phases : Préparation

C'est une phase qui touche toutes les fonctions de l'entreprise, dont les objectifs se diversifient :

- Développement et confirmation des paramètres estimés durant la première phase ;
- Estimation des coûts d'investissement et d'exploitation ;
- Procéder à analyse financière et économique.

La préparation de chaque projet pourra suivre ce processus :

- ❖ **Une étude du marché :** Elle consiste à faire une évaluation de la demande afin de déterminer la quantité qui sera produite, et aussi, l'étude de l'offre valable sur ce marché, ce type d'étude pourra aussi diagnostiquer la concurrence du secteur.

- ❖ **Une étude technique** : C'est une étude analytique des conditions techniques de réalisation du projet (durée des travaux, localisation géographique, les besoins de consommation, les besoins en mains-d'œuvre, le type de la technologie retenue...).
- ❖ **Estimation des coûts d'investissement, dépenses d'exploitation et recettes du projet** : Il sera nécessaire de faire des estimations ou prévisions du coût total du projet envisagé, de ses flux et leur évolutions, bien sûr en prenant en considération les diverses conditions juridiques, fiscales et financières.

2 2-3- Troisièmes phases : Evaluation

C'est une phase de mesure des différentes composantes du projet, et faire de choix de celles qui répondent le plus aux exigences et objectifs de l'entreprise concernée. Cette dernière prend en considération la rentabilité la plus élevée.

2 2-4- Quatrièmes phases : prise de décision

Les responsables auront trois possibilités :

- Le rejet du projet : peut-être dû à une insuffisance de trésorerie ;
- La poursuite de études : si de nouvelles variantes du projet apparaissent, on doit approfondir les analyses et les études de ces dernières ;
- L'acceptation du projet : si le projet est avantageux, on l'accepte et on passe à l'étape qui suit.

2-2-5-Cinquième phase : Exécution : C'est la réalisation ou la concrétisation du projet et cela par la mise à disposition des fonds nécessaires pour cette opération.

2-2-6- Sixièmes phases : Contrôle : Cette phase permettra de suivre et d'observer le déroulement des travaux sur les terrains. Il sera utile d'établir un ensemble de comparaison des réalisations et des prévisions faites auparavant pour ce projet d'investissement.

2-3- Les critères de la décision

La direction peut se référer à l'incidence d'une décision ou au processus décisionnel, plusieurs critères permettent de déterminer l'incidence d'une décision. Certaines analyses¹⁰ structurent les types de décision en fonction d'un certain nombre de critères :

2-3-1- Classification selon leur degré de risque : Par rapport aux risques liés à la prise des décisions, on peut citer :

- **Les décisions certaines** : Ces décisions se caractérisent par un risque pratiquement

nul dans la mesure où l'on connaît le risque de la prise de décision.

- **Les décisions aléatoires** : Une décision se dite est aléatoire lorsque certaines variables ne sont pas totalement maîtrisées par l'entreprise, mais elles sont connues en probabilité.
- **Les décisions incertaines** : Une décision est dit incertaine lorsque certaines variables ne sont, ni maîtrisées par l'entreprise, ni par probabilisables, en raison de la grande complexité de l'environnement et les conditions d'évolution du marché.

2-3-2- Classification selon leurs niveaux : On peut distinguer trois formes de décisions à savoir :

- **Décision stratégique** : Ce sont des décisions les plus importants car elles déterminent l'orientation générale de l'entreprise, elles se situent au sommet de la hiérarchie.
- **Décision de la gestion** : Appelées aussi de pilotage, elles prolongent les décisions stratégiques et commandent aux décisions opérationnelles.
- **Décision opérationnelles** : Ce sont des décisions de gestion courante qui correspondent aux décisions moins importantes que les précédentes.

2-3-3-Classification des décisions selon leurs échéanciers : Selon la durée que nécessite chaque décision, on distingue trois types :

- Décisions à court terme ;
- Décisions à moyen terme ;
- Décision à long terme.

2-4- Les caractéristiques et la complexité de la décision d'investissement

La décision d'investissement est une décision de nature stratégique, et à ce titre, elle engage l'ensemble des caractéristiques et semble souvent complexe.

2-4-1- Les caractéristiques de la décision d'investissement

La décision d'investir est :

- Une décision souvent stratégique ;
- Une décision risquée mais indispensable : l'investissement est une question de survie et de développement devant l'incertitude de l'avenir ;
- Une décision sous contrainte financière : l'investissement doit être couvert par des capitaux stables dont le montant et le coût doivent être préalablement appréciés par la direction financière ;

- Une décision qui modifie l'équilibre financière de l'entreprise ;
- Elle implique tous les services de l'entreprise : production, approvisionnement, finance...etc.

2-4-2- La complexité de la décision d'investir : La décision d'investir semble souvent complexe et difficile, cela est dû aux :

- Difficultés de l'information chiffrée ;
- Difficultés de coordination dans tous les enchaînements des opérateurs ;
- Difficultés d'application de certains calculs financiers (coût du capital, structure de financement et d'analyse) ;
- Appréhensions de risque difficile.

La décision d'investissement constitue la décision financière la plus importante car elle joue un rôle crucial au sein d'une entreprise.

1-5- Les risques liés au projet d'investissement :

L'entreprise est tenue de manager tous les risques qui peuvent toucher un projet d'investissement.

1-5-1- Définition du risque : Un risque peut être défini comme une préoccupation de la réalisation d'un projet d'investissement.

1-5-2- Typologie des risques : Il existe plusieurs types de risques qui peuvent influencer la réalisation d'un projet d'investissement.

A -Risques liés aux investissements : « Ils concernent tous les dépassements des coûts, les retards de réalisation ainsi que les risques liés à l'innovation technologique relatifs à la mise au point et adaptation des équipements d'un projet d'investissement »¹¹.

B- Risques liés à l'inflation : Il s'agit des risques qui mettent l'entreprise dans des situations d'incapacité de manager ses besoins de trésorerie.

C- Risques financier de trésorerie : Ce sont les risques qui mettent l'entreprise dans des situations d'incapacité de manager ses besoins de trésorerie.

Exemple : Un manque de fonds propre va entraîner une omission de dividendes. Donc, il existe un risque de non augmentation du capital.

D -Risque d'approvisionnement : Les risques relatifs à l'approvisionnement proviennent du manque de ressources (matière première par exemple) et l'évolution des coûts extérieurs de ces dernières.

E- risques managériaux : Ce sont les risques dus à des négligences qui concernent le pilotage de l'équipe du projet :

- Diriger l'équipe dans des conditions peu harmonieuses.
- insuffisance de la main d'œuvre compétente ...etc.

L'étude du projet avant financement consiste à construire des plans prévisionnels d'investissement et d'amortissement, à déterminer les besoins relatifs au projet afin de s'assurer de la capacité de l'entreprise à le financer ainsi à valoriser de liquidité résultat de l'investissement. Ces différentes études, conduisent à l'évaluation de la rentabilité intrinsèque du projet. Cette évaluation applique plusieurs critères d'analyse qui tiennent en compte la présence ou l'absence du principe d'actualisation et qui prennent en considération les conditions et les contraintes du déroulement du projet.